

# **Pour le climat et la planète : créer des emplois, changer la société, c'est nécessaire et possible !**

Category: Écologie

écrit par jmfouquer | 24 février 2017

La crise climatique est le volet le plus médiatique de la crise écologique, provoquée par un mode de développement lui-même en crise profonde.

En sortir nécessite un changement global de nos sociétés obligeant à revoir radicalement les modèles de production et de consommation, mais aussi le fonctionnement de l'économie, l'organisation sociale et les modes de décision (« gouvernance »).

Les transitions énergétique et écologique doivent ainsi faire l'objet de décisions démocratiques, s'organiser dès maintenant et être planifiées pour les prochaines décennies. Une telle planification doit s'appuyer sur les initiatives locales et les réseaux de production et de distribution qui existent au plus près des populations, et faire l'objet d'un large débat citoyen.

## **Chasser le GASPI**

La transition énergétique vise à se débarrasser du recours à l'industrie nucléaire et à diminuer très fortement l'utilisation des énergies fossiles par :

une baisse importante des consommations énergétiques (sobriété énergétique), fondée sur les technologies mises en œuvre dans la production, les caractéristiques des produits de consommation (la durée de vie , leur consommation énergétique, leur capacité à être réparés puis recyclés ... ), un changement des modes de vie en société,  
un développement massif des énergies renouvelables.

## **Créer des emplois**

La transition nécessitera d'investir financièrement certes, mais surtout dans la création d'emplois.

Tous les secteurs économiques sont concernés.

Ainsi en cinq ans pourraient être nécessaire la création de 350 000 emplois dans le Bâtiment

330 000 dans les Énergies renouvelables :

240 000 dans l'industrie et le recyclage

330 000 dans l'action sociale et l'administration

20 000 dans les transports

50 000 dans l'agriculture

Cela fait plus du million, mais au total, en tenant compte des fermetures de sites et activités polluants, la création nette d'emplois (emplois créés – emplois détruits) pourrait selon certaines études atteindre le million.

Créer des emplois nouveaux, supprimer d'autres emplois imposent de créer de nouveaux droits pour les travailleurs, notamment les salarié-es.<sup>1</sup>

## **De nouveaux droits pour les salariés**

Des emplois seront détruits pour mener à bien cette transition, notamment dans certains secteurs très polluants, d'autres nécessiteront des reconversions professionnelles.

Il est donc nécessaire de garantir à tous les salariés de nouveaux droits : maintien intégral du revenu en cas de changement d'emploi, droit à la formation, reconnaissance des qualifications, mise en œuvre d'une sécurité sociale professionnelle.

Mais ne nous y trompons pas, cela ne peut suffire à réussir la reconversion professionnelle. Un métier ce n'est pas qu'une question de formation et de salaire. Un métier crée des liens, donne un statut social et peut comporter une dimension affective.

C'est pourquoi il faut que ces transformations soient menées avec les intéressé-es et leurs organisations syndicales et professionnelles.

La réduction du temps de travail, sur la semaine, l'année ou

la vie active (retour au droit au départ à 60 ans et aux 37,5 annuités de cotisation – pré-retraites ...) doit être un moyen de faciliter cette reconversion.

Au-delà, la création de ces nouveaux emplois doit être l'occasion d'améliorer les conditions de travail des salariés, notamment les problèmes de santé, et l'organisation du temps de travail.

### **Reprendre collectivement le pouvoir sur notre avenir**

La création d'emplois et les réponses à apporter aux changements climatiques n'échappent pas au combat contre la libre concurrence et le pouvoir des multinationales. Pour imposer de tels choix, on ne peut pas faire confiance aux logiques marchandes, irrationnelles et n'ayant que le profit pour seul objectif.

D'autant que la transformation de l'économie pourrait se traduire par de nouvelles charges et une baisse de rentabilité. Déjà, le secteur privé réclame de nouvelles aides publiques. Il ne s'agit pas que ce surcoût soit au final reporté sur les usagers-consommateurs.<sup>2</sup>

C'est à la puissance publique d'agir :

définition de règles et normes ; mise en place d'organismes de contrôle administratif et citoyen

socialisation sous contrôle populaire du secteur de l'énergie ôtant le pouvoir aux multinationales du secteur ;

socialisation sous contrôle populaire du système financier afin de l'orienter vers la reconversion écologique de l'économie

développement et transformation des services publics nécessitant la création d'emplois publics ;

Financement par une réforme fiscale, supprimant notamment les niches fiscales favorisant les énergies fossiles, et s'attaquant aux fraudes et aux transactions financières ; mise en place d'une fiscalité écologique non punitive.

Changer nos modes de vie

La transition écologique ne se résume pas à une reconversion de la production. Changer nos modes de vie n'est pas une

simple question de comportement individuel mais aussi celle de l'organisation de la société.

Il s'agit donc de mettre en place des politiques publiques permettant d'aller vers une plus grande sobriété énergétique comme par exemple:

Aménager le territoire et organiser l'espace pour rapprocher les différents lieux de vie des habitant-es et réduire les déplacements contraints ; pour ralentir la création de grandes mégapoles<sup>3</sup> ; pour préserver les terres agricoles et les espaces de loisir ;

revoir avec les syndicats l'organisation du travail afin de réduire la fatigue, le stress et les surmenages

développer les transports collectifs et leur gratuité

lutter contre le flux tendu dans la distribution

Jacques Pigaillem

1 Les artisans, les professions libérales (architectes, géomètres, experts et conseils ...) seront également concernés

2 Comme c'est déjà le cas pour l'éco-participation, véritable taxe prélevée par les entreprises sur les consommateurs d'électroménager.

3 Ainsi le projet de Grand Paris ne peut qu'augmenter les temps et distances de transport ; même si le développement de transports en commun va en limiter les effets à la marge.